



Cross duathlons Plateau de Taravao

15/02/2026

Cross duathlon S (individuel et par équipe)
Cross duathlon XS individuel
Cross duathlon 6-8 ans et 9-11 ans

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTR) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel. Les femmes enceintes ne sont pas autorisées à prendre les départs.

Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide de la réglementation sportive de la FTTRI.

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE), parfaitement ajusté, est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- La cession de dossard est strictement interdites

Chapitre 2 – Cession du dossard

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le repreneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

Chapitre 3 – Dispositions Générales

Article 3-1 :

- Le « Cross duathlons Plateau de Taravao » est organisé par le club de Mararatri sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le **dimanche 15 février 2026** au plateau de Taravao.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 3-2 :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent.

Article 3-3 : Les épreuves

- Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :
 - Cross-Duathlon 6-8 ans (individuel) -> 250m de trail, 1km de VTT, 250m de trail
 - Cross-Duathlon 9-11 ans (individuel) -> 500m de trail, 2km de VTT, 500m de trail
 - Cross-Duathlon assimilé XS (individuel) -> 1,7km de trail, 3,6km de VTT, 1,3 km de trail
 - Cross-Duathlon assimilé S (individuel ou par équipe) -> 3km de trail, 7,9km de VTT, 1,3 km de trail

* Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- Le certificat médical type conformément à l'arrêté :

<https://www.tahititriathlon.pf/wp-content/uploads/2022/03/CM.pdf?x47992>

- L'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté :

<https://www.tahititriathlon.pf/wp-content/uploads/2022/03/AQ.pdf?x47992>

** La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

Article 3-4 :

La possession d'un **certificat médical (moins d'un an)** de non contre-indication à la discipline **en compétition est obligatoire** pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

Chapitre 4 – Programme - Dimanche 15 Février 2026 :

07h30 Accueil des athlètes, ouverture de l'émargement pour toutes les courses

08h30 Fermeture du parc à vélo pour les cross duathlons S et XS

08h45 Briefing des deux courses au point de départ

09h00 Départ du cross duathlon XS

09h15 Départ du cross duathlon S

10h00 Ouverture du parc à vélo pour les cross duathlons 6-8 et 9-11 ans

10h25 Fermeture du parc à vélo pour les duathlon S et XS

10h30 Briefing des deux courses et fermeture du parc à vélo pour les deux courses jeunes

10h45 Départ du cross duathlon 9-11 ans

11h15 Départ du cross duathlon 6-8 ans

11h45 Remise des récompenses

12h00 Fin de la course

Chapitre 5 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 15/02/2026 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 05/02/2026 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 12/02/2026 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 6-8 ans	1 000 xpf	1 500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 9-11 ans	2 000 xpf	3 000 xpf	
Cross Duathlon XS individuel	3 000 xpf	4 000 xpf	
Cross Duathlon S individuel	4 000 xpf	5 000 xpf	
Cross Duathlon S en équipe			

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 6-8 ans	1 000 xpf	+250xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 9-11 ans		1 500 xpf	
Cross Duathlon XS individuel		3 000 xpf	
Cross Duathlon S individuel		4000 xpf	
Cross Duathlon S en équipe		5 000 xpf	

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

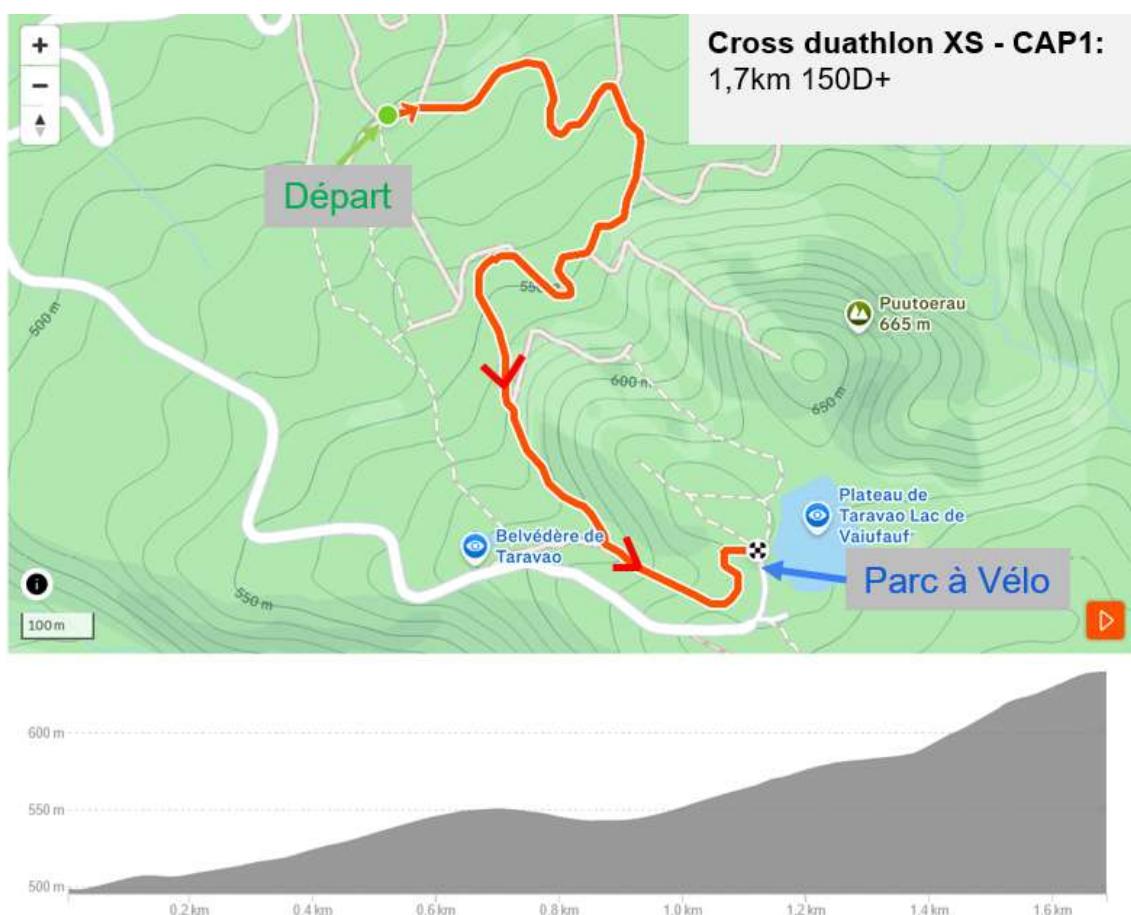
Chapitre 6 - Parcours des épreuves

Les Cross Duathlon S et XS :

1er Trail (CAP1) : XS - 1.7 km | S - 3 km

Le départ se tiendra en bas de la belle vue, sur les sentiers comme indiqué sur les schémas. Les athlètes devront anticiper les heures des départs et descendre par leur propre moyen. Ceci sera un bon moyen de vous échauffer et de voir les chemins par lesquels vous passerez à pied et en VTT. Ne vous inquiétez pas, les jalonneurs seront déjà positionnés et vous guideront.

Les parcours S et XS sont identiques au début jusqu'à arriver à côté du parc à vélo. Ceux du S continueront pour faire une autre petite boucle. Une petite montée, puis une descente technique pour rejoindre le chemin principal et remonter par le même chemin déjà emprunter pour rejoindre le parc à vélo à T1.



MARARATR

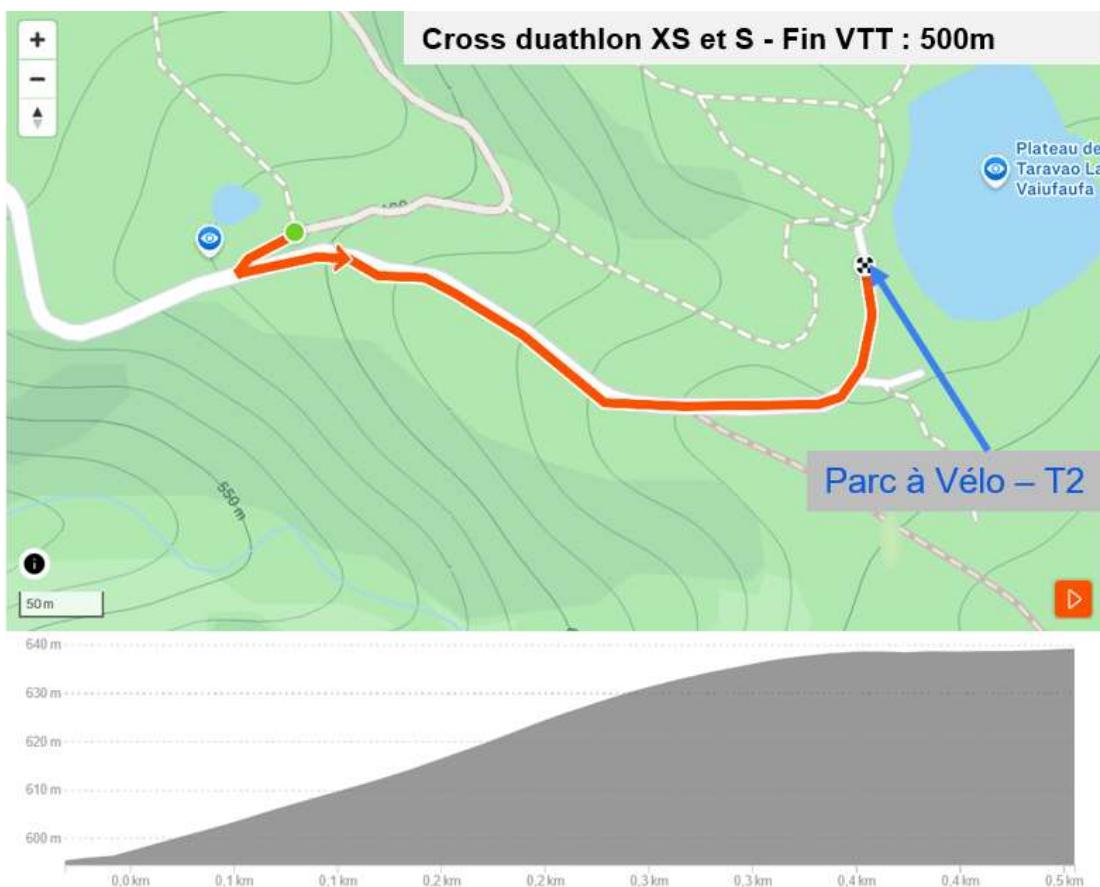
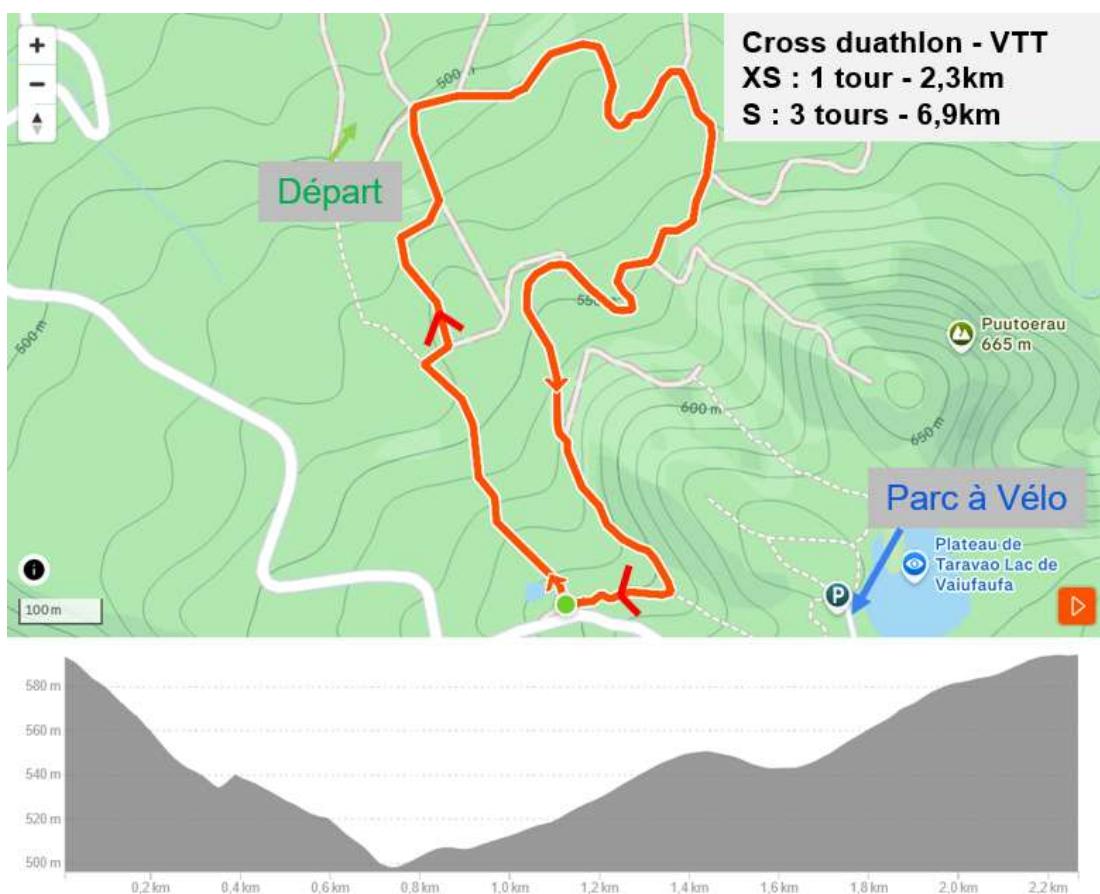


VTT : XS - 3.3 km (1 boucle) | S – 7.9 km (3 boucles)

Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Les VTTistes empruntent la route goudronnée pour descendre jusqu'au Belvédère puis prennent le chemin à droite. Le parcours XS est une boucle de 2,3 km composée d'une descente et d'une remontée progressive jusqu'au point de départ de la boucle. Le parcours S est à effectuer 3 fois la même boucle. Ensuite les VTTistes rejoignent le parc à vélo par la route goudronnée. Un VTT est obligatoire.



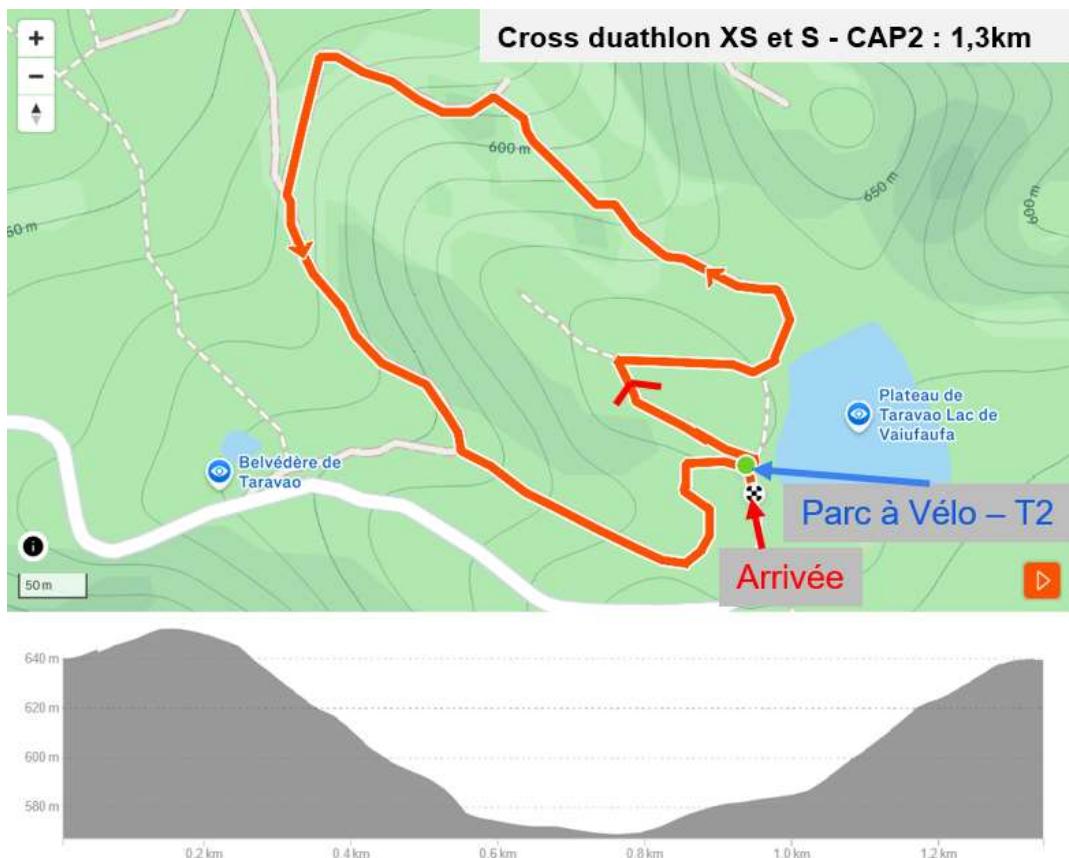
MARARATR



2ème Trail (CAP2) : S et XS – 1.3 km

Le parcours à pied est identique à la fin du parcours du 1^{er} Trail du S.

Une fois à la fin du parcours, il faudra franchir la ligne d'arrivée.



Pour le duathlon S en relais :

Les équipes se composent d'un coureur et d'un VTTiste.

Chaque relai se donne dans le parc à vélo par la transmission de la puce au prochain relayeur.

Le VTTiste doit attendre dans le parc à vélo une fois le départ donné.

Le premier relayeur (coureur) fait la première section CAP1 (même parcours duathlon S ind) puis donne le relai à T1.

Le VTTiste prend le relai, réalise tout le parcours VTT (même parcours duathlon S ind) et transmet le relai au coureur à T2. Le coureur réalise la dernière section CAP2 (même parcours duathlon S ind) et franchit la ligne d'arrivée avec la puce. Le cycliste attendra son coureur, ils devront passer ensemble la ligne d'arrivée.

Cross Duathlon 6/8 ans et 9/11 ans :

- 1^{er} Trail : Le parcours à pied se compose d'une montée depuis le point de vue du belvédère et d'un petit parcours (une boucle pour les 6-8 ans et 2 boucles pour les 9-11 ans) avant de rejoindre le parc à vélo.

- VTT : Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Le parcours se compose d'une boucle de 500 m qui joue avec les obstacles naturels du site (talus, rampe) et des obstacles rapportés, au niveau du parking, sans dénivellation. A effectuer 2 fois pour les 6-8 et 4 fois pour les 9-11. Un VTT est obligatoire.

- 2^{ème} Trail : Le parcours à pied est identique à la boucle du 1^{er} Trail.

Chapitre 7 - Classement et récompenses

Seront récompensés :

Cross duathlon 6-8 ans 3 premières filles, 3 premiers garçons

Cross duathlon 9-11 ans 3 premières filles, 3 premiers garçons

Cross Duathlon XS

3 premières benjamines et 3 premiers benjamins

3 premières filles et 3 premiers garçons minimes

3 premières femmes et 3 premiers hommes scratch

Cross Duathlon S

3 premières femmes e 3 premiers hommes scratch

3 premières cadettes et 3 premiers cadets

3 premières équipes Homme, Femme, Mixte

Chapitre 8 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 9 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 10 - Droit à l'image

Le concurrent accepte à utiliser les photos et vidéos (pouvant inclure son nom et prénom, ses propos et sa représentation) prises durant toute la durée de la compétition. Le cas échéant, le concurrent peut refuser le droit à l'image en envoyant un courrier officiel adressé au président de la FTTRI avant la date de la compétition.